

N° 2020-133-1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 DU 15 DECEMBRE 2020**

**N° 2020/133-1
 ANNULE ET REMPLACE
 Schéma d'accueil des camping-cars**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 09 décembre 2020 pour la session ordinaire du mardi 15 décembre 2020.

L'An Deux Mille vingt, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle multiculturelle et de convivialité Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	35
Pouvoirs :	5
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François	VERBAERE Ludovic	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien	JEUDY Jean-Luc	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	LAMBOLEY Christelle
CHIPAUX Michèle	FORMET Arnaud	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
PERNOT Jean Marie	BRESSON Elise	

Absent(e)s : Mme LAPARRA Isabelle et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mr GIRARD Bernard donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno
 Mr GRANDJEAN Michel donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain
 Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr PERNOT Jean Marie
 Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard
 Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mr GROSJEAN Philippe

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
 Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose qu'il convient de poursuivre notre projet touristique de l'Echappée des 1000 Etangs.

A ce titre et regard de la déferlante de camping-caristes sur notre territoire post-confinement, il est proposé aux délégués d'organiser un schéma d'accueil des camping-cars sur notre territoire et de compléter l'offre déjà existante.

Plusieurs sites sont identifiés sur le trajet de l'Echappée :

- Ecromagny (à proximité du Pellevin)
- Faucogney (à proximité du stade et à la Mer)
- Esmoulières (extension de l'aire actuelle)
- Servance (à proximité de la salle des fêtes)

Deux options sont proposées à savoir :

- Bornes avec un système de monnayeur
- Bornes avec un système de carte bancaire

Après échange avec les membres de l'assemblée communautaire, la version « carte bancaire » est privilégiée, pour plusieurs raisons :

- Limiter le vandalisme
- Perception de la somme directement au Trésor Public sur le compte de la CCME
- Pas de régie à mettre en place
- Facilité de paiement sans contact par les usagers

Il vous est proposé des tableaux avec les coûts par lots ainsi que les subventions auxquelles on pourrait prétendre :

Bases éligibles		Total HT	CD 70	FNADT CIMV	REGION
Lot 1	Aménagements	48 252,60 €	48 252,60 €	48 252,60 €	48 252,60 €
Lot 2	Bornes	37 538,40 €	37 538,40 €		37 538,40 €
Lot 3	Mobilier	4 500,00 €	4 500,00 €		4 500,00 €
Lot 4	Signalétique directionnelle	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Imprévus		1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
TOTAL		95 291,00 €	95 291,00 €	52 252,60 €	95 291,00 €

Base Subventionnable	SUBVENTIONS		
95 291,00 €	CD70	20%	15 000,00 €
52 252,60 €	FNADT	25%	13 063,15 €
95 291,00 €	REGION	20,00%	19 058,20 €
TOTAL			47 121,35 €
RESTE A CHARGE CCME	48 169,35		

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **VALIDE** la version « carte bancaire »
- **AUTORISE** le Président à lancer la consultation des entreprises et à retenir les entreprises
- **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions à leur taux maximum et procéder aux formalités nécessaires
- **SIGNER** les documents afférents à ce dossier

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT


**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DES 1000 ÉTANGS**